



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Name :

Vorname :

Aufnahmeprüfung : März 2025

HMS Freiburg und Bulle

FMS Freiburg und Bulle

Gymnasium Freiburg und Bulle

Französisch

Zweite Landessprache

Dauer der Prüfung	60 Minuten
Erlaubte Hilfsmittel	-
Bewertung	Compréhension orale / 12 Compréhension écrite / 13 Expression écrite / 25 Total / 50
Bemerkungen	-
Seitenanzahl inklusive dieser Seite	7 Seiten



EXERCICE 1 : COMPRÉHENSION ORALE. / 12 pts

Avant l'écoute, lisez attentivement une fois les affirmations ci-dessous. Ensuite, écoutez ce que dit Sandrine deux fois et cochez (X) : Vrai ou Faux. Il y a une pause entre les deux écoutes.

Attention ! Quelques mots que vous allez entendre :

- *Le CV* : Le Curriculum Vitae, est un document qui résume l'expérience professionnelle, les compétences et la formation d'une personne, souvent utilisé pour postuler (=sich bewerben) à un emploi.
- *Un entretien* : une conversation ou une rencontre entre deux personnes, souvent pour discuter d'un sujet particulier, comme un emploi.
- *Souler qn* : rendre une personne fatiguée par ses paroles ou ses actions répétées.

	Vrai	Faux
1. Phil a terminé ses études et cherche un travail.		
2. Il a envoyé son CV il y a deux semaines.		
3. L'entreprise l'a déjà contacté.		
4. Léa savait du fait que Phil avait un entretien.		
5. Pendant l'entretien, l'entreprise a posé beaucoup de questions sur les études de Phil.		
6. Phil pense qu'il a bien réussi son entretien.		
7. Phil n'a posé aucune question		
8. Léa lui conseille de montrer de l'intérêt.		
9. La seule chose qui intéresse Phil, c'est de savoir combien il va gagner.		
10. Léa critique l'attitude de Phil pendant l'interview.		
11. Phil remercie Léa pour les conseils qu'elle lui a donnés.		
12. Phil propose à Léa de postuler à sa place.		



EXERCICE 2 : COMPRÉHENSION ÉCRITE. / 13 pts

Lisez le texte et cochez (X) : Vrai ou Faux.

Dans une petite commune de l'Ardèche¹, à Chomérac, la municipalité propose aux jeunes de 15 à 18 ans de travailler 3 heures par jour pendant les vacances scolaires en échange d'une petite rémunération².

Depuis 2017, les élèves peuvent être rémunérés 20 euros pour 3 heures de travail pendant les vacances scolaires. Ce programme baptisé³ "argent de poche", leur donne la possibilité de nettoyer et embellir le cimetière⁴.

Le règlement est strict. La ponctualité est de mise et les téléphones portables y sont interdits. Les étudiants peuvent également gagner jusqu'à 600 € par an en offrant des services à la collectivité.

Entre 20 et 25 jeunes participent au programme chaque année explique le maire⁵ de la commune de 3.200 habitants François Arsac: "Ce n'est pas du travail, c'est plutôt éducatif. On demande aux jeunes de respecter les consignes et d'être à l'heure", explique l'élu⁶ qui évoque des travaux d'entretien des rues ou de peinture sur le mobilier.

Mais sur les réseaux sociaux, l'initiative est parfois critiquée. Notamment la rémunération de 20 euros pour 3 heures de travail, en dessous du Smic⁷ horaire qui s'établit depuis le 1^{er} mai à 9,11 euros nets.

Le maire admet que la rémunération peut paraître faible mais il évoque un travail relativement léger: "Les volontaires arrivent à 9h, ils commencent à 9h30 et travaillent

¹ L'Ardèche est un département situé dans le sud-est de la France

² Une rémunération : un paiement

³ baptisé : nommé

⁴ Le cimetière: un lieu où l'on enterre les personnes mortes

⁵ Le maire: der Bürgermeister, der Gemeindepräsident

⁶ L'élu : ici : le maire

⁷ Le Smic: le salaire minimum légal que doit recevoir une personne qui travaille en France.



jusqu'à 11h30 puis ils se rendent à la mairie pour toucher leur salaire", assurant que ce programme respecte la loi.

En France, un mineur âgé de 14 ans ou 15 ans peut travailler, uniquement pendant les vacances scolaires. Son travail ne doit pas excéder plus de 35 heures par semaine, ni plus de 7 heures par jour et sa rémunération doit être au moins égale à 80% du Smic, soit 9,22 euros bruts.

Il est ensuite possible de travailler dès l'âge de 16 ans, "sauf pour effectuer certains travaux interdits ou réglementés notamment lorsqu'ils sont dangereux pour la santé ou la sécurité du salarié", précise l'administration française.

Texte tiré et adapté de : https://rmc.bfmtv.com/actualites/economie/travail/20-euros-pour-3h-de-travail-une-municipalite-d-ardeche-propose-du-boulot-a-ses-ados-de-15-a-18-ans_AV-202311080529.html

	Vrai	Faux
1. L'école de Chomérac offre à ses élèves un emploi pendant les vacances.		
2. Les jeunes ont la possibilité de travailler 3 jours par semaine.		
3. Les jeunes gagnent 20 euros par heure.		
4. Dans le cadre de ce programme, les jeunes prennent soin du cimetière.		
5. Le règlement du programme est très flexible, surtout concernant les horaires.		
6. Les jeunes n'ont pas le droit d'utiliser leurs natels pendant le travail.		
7. Les jeunes gagnent plus de 600 euros par an s'ils font des travaux utiles à la communauté.		
8. Ce programme a comme premier objectif celui d'occuper les jeunes.		
9. Sur les réseaux sociaux, nombreux sont ceux qui sont favorables à ce programme.		
10. Le maire légitime les bas salaires accordés aux jeunes.		



11. Les salaires sont payés immédiatement après que le travail a été effectué.		
12. En France, les mineurs de 14 ou 15 ans ne peuvent pas travailler plus de cinq jours par semaine.		
13. Payer les jeunes moins que les adultes est contraire à la loi.		



EXERCICE 3 : EXPRESSION ÉCRITE. / 25 pts

Rédigez un texte sur un travail de vacances **ou** sur une activité particulière entreprise pendant vos vacances.

Voici quelques éléments à inclure :

1. **Introduction** : Présentez le type de travail ou l'activité que vous avez faite. (1p)
2. **Description** : Expliquez ce que vous faisiez : Quelles étaient vos occupations ?
(Au moins deux éléments différents)
Où travailliez-vous / où avez-vous fait cette activité ? (3p)
3. **Expérience** : Parlez de ce que vous avez appris de cette expérience. Qu'est-ce qui vous a plu ? Avez-vous rencontré des difficultés ? Lesquelles ? (3p)
4. **Conclusion** : Feriez-vous à nouveau cette expérience ? Répondez et justifiez votre réponse en exprimant votre opinion. (1p)

Soyez créatifs et utilisez des phrases simples. Vérifiez l'orthographe et la grammaire avant de rendre votre texte !

Présentation :

- Faites plusieurs paragraphes (=Abschnitte)
- Ecrivez au stylo ou à la plume

Attention :

Ecrivez au **minimum 150 mots** : comptez-les et **écrivez le total**.

- Formulez des **phrases complètes**.
- Veillez à la **richesse du vocabulaire**.
- Faites attention à votre **orthographe**

Critères d'évaluation :

Contenu : / 8 pts Conjugaison : / 4 pts
Vocabulaire : / 4 pts Syntaxe / grammaire : / 5 pts
Orthographe : / 4 pts **Total :** / **25 pts**

Nombre de mots :